

Réunion de la Commission de Suivi des établissements MLPC International de Lesgor et Rion-des-Landes

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

à Rion-des-Landes (40)

Mardi 21 novembre 2017 – 14 heures

Liste des participants

Collège « Administrations de l'Etat »

Lucien GIUDICELLI : Sous-Préfecture de Dax – Sous-Préfet
Gaëtan LACHAUD : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile des Landes
Thierry LARRIVIERE : Service d'Incendie et de Secours des Landes
Claire CASTAGNEDE-IRAOLA : DREAL UD 40, Responsable
Sophie DELMAS : DREAL UD 40, Inspectrice
Nicole NAURY : DREAL UD 40

Collège « Collectivités locales »

Alain HISEL : Mairie de Rion-des-Landes – Maire adjoint
Dominique MIHURA : Mairie de Rion-des-Landes – DGS
Alain MESPLEDE : Mairie de Lesgor – Maire adjoint
Françoise LAGARDERE : Mairie de de Morcenx – Maire adjoint

Collège « Exploitant »

Alain GERBELOT : Directeur général MLPC
Stéphane MAZZOLINI : Responsable Hygiène Sécurité Environnement MLPC
Pascal VILATON : Responsable Fabrication MLPC Rion-des-Landes
Xavier ANSELME : Responsable du service Procédés MLPC
Benoît TURON : Responsable Fabrication MLPC Lesgor

Collège « Riverains et associations de protection de l'environnement »

Georges CINGAL : Président de la SEPANSO Landes

Collège salariés

Justo MARTIN : Opérateur Fabrication Lesgor
Benjamin NICOLLE : Opérateur Fabrication Lesgor

Invitées

Viviane MACÉ : Sous-préfecture de Dax
Nathalie DAILLAC-BIEYSSE : Sous-préfecture de Dax

Ordre du jour

- Bilan annuel des deux établissements
- Points sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site
- Bilan des inspections de la DREAL 2017

Documents associés

Annexe 1 : Présentation MLPC International

Annexe 2 : Présentation DREAL

14 heures – Début de la réunion

Monsieur GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax, ouvre la réunion et annonce son ordre du jour.

Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.

Le compte rendu de la CSS de 2016 est approuvé à l'unanimité.

Bilan annuel des deux établissements

M. GERBELOT, MLPC International

Indique que MLPC, filiale du Groupe Arkema, travaille à partir de CS₂ (sulfure de carbone) et d'amines depuis 70 ans.

La société emploie 209 salariés en CDI et des intérimaires.

Les deux sites de production sont classés SEVESO III. MLPC bénéficie des certifications ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour l'environnement et OHSAS 18001 pour la sécurité, ainsi que d'une certification interne d'Akerma.

M. GERBELOT, MLPC International

Décrit les différentes activités de MLPC sur le site de Rion-des-Landes :

- L'atelier guadinines fabrique des produits intermédiaires pour les pneumatiques ;
- Le PPDN entre dans la composition des colles caoutchouc-métal ;
- L'atelier DTDM est un accélérateur de vulcanisation ;
- L'atelier Mixland permet d'ajouter des polymères aux produits précédents.

En ce qui concerne le site de Lesgor, le TMTM entre dans la composition du caoutchouc. Des dithiocarbamates sont utilisés dans le bâtiment 10.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

S'enquiert de la signification de « Sx » dans la formule des thiurames.

M. ANSELME, MLPC International

Indique qu'il s'agit d'une formule générique. x varie en fonction des produits simplifiés.

M. GERBELOT, MLPC International

Rappelle que la perte d'un client en 2015 avait occasionné des problèmes. Ce retard a été rattrapé, et 9 400 tonnes de produits sont fabriqués sur l'ensemble des deux sites. Pour autant, les résultats financiers n'ont pas égalé ceux de 2013 ou 2014.

La politique d'entreprise est revue régulièrement. Elle s'appuie sur Arkema et l'approche client. La sécurité et la maîtrise du risque sont également fondamentales, en particulier pour protéger les salariés.

Un plan d'action a été mis en place pour prévenir les accidents des salariés et des sous-traitants. Les accidents ont diminué de façon significative : de 97 faits accidentels en 2010 à 8 pour 2017.

La prévention des accidents par l'observation (PAO) sera développée sur les sites et au sein des entreprises extérieures.

Le Groupe souhaite atteindre l'objectif de zéro accident en mobilisant les salariés.

Les dangers potentiels identifiés sont l'incendie, les explosions et la toxicité. Des études de danger assorties de mesures sont revues tous les 5 ans. Elles sont complétées par des MMR (Mesures de Maîtrise des Risques) signalées par des étiquettes à l'attention des personnels sous-traitants.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Précise que l'informatique industrielle a également été modifiée.

M. GERBELOT, MLPC International

Détaille la gestion de crise pour les deux sites. Le Groupe exige que les aspects environnementaux soient pris en compte lors des exercices POI.

Des manœuvres organisées avec le SDIS avaient pour but de travailler avec les services d'intervention et de leur faire connaître les spécificités des deux sites.

Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL

Demande si ces exercices ont entraîné une modification des pratiques ou des POI.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Répond que le but est que les pompiers connaissent mieux les produits de MLPC et que les salariés apprennent le fonctionnement des équipes de secours. Les formations d'équipiers de seconde intervention intègrent désormais des éléments des pratiques des pompiers.

Lieutenant LARRIVIERE, SDIS

Indique qu'il est crucial que les intervenants travaillent de la même manière, notamment dans le cadre des SITAC.

M. GERBELOT, MLPC International

Présente la courbe des rejets aqueux sur le site de Rion-des-Landes.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Explique qu'une étude d'impact est en cours sur le Retjons depuis le début d'année.

Mme LAGARDERE, Mairie de Morcenx

S'étonne de la date de l'étude de la DCO sur le Retjons.

Mme DELMAS, DREAL

Indique que l'étude concerne toutes les substances dangereuses.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Demande s'il existe une corrélation entre la DCO et les rejets.

Mme DELMAS, DREAL

Répond que l'étude prend en compte tous les éléments.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

S'enquiert des raisons de l'augmentation de la DCO.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Précise que l'augmentation de la production peut l'expliquer. Le graphique indique que le traitement à l'ozone a été mis en place en 2000. La courbe est ensuite lissée pendant plusieurs années. L'augmentation de la DCO en 2016 correspond à l'accroissement de la production sur l'atelier guanidines.

M. GERBELOT, MLPC International

Explique qu'une courbe analogue a été établie pour le site de Lesgor. Caractériser les rejets permet d'agir à la source.

Points sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site

M. GERBELOT, MLPC International

Indique que la MLPC a investi sur le site de Lesgor dans une station de traitement des rejets aqueux. Malheureusement, le sous-traitant rencontre des problèmes avec un des réacteurs, qu'il a fallu équiper de soupapes.

M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax

Demande si ce contretemps remet en cause le projet.

M. GERBELOT, MLPC International

Le dément. Le redémarrage devrait intervenir après les vacances d'hiver. L'objectif est de réduire la DCO de moitié.

En outre, le système de gestion de la sécurité est revu tous les ans. Un bilan est ensuite réalisé et de nouvelles ambitions déterminées pour l'année suivante. Les exigences réglementaires ou relatives à la certification ainsi que celles d'Arkema doivent être respectées. Des audits internes sont en outre menés continuellement.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

S'enquiert de la fréquence de mise à jour des FAP (fiches d'actions de progrès).

M. GERBELOT, MLPC International

Répond qu'elles sont mises à jour trimestriellement.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Demande qui est chargé du plan de gestion des déchets.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Répond que le service HSE coordonne ces actions ou y collabore.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Souhaite disposer d'un schéma de la circulation des ordres pour la prochaine CSS.

M. GERBELOT, MLPC International

Ajoute qu'un logiciel IMPACT collecte les événements qui sont ensuite étudiés en fonction de leur nature

Les investissements sécurité représentent 1 640 k€ pour 2017.

En 2017, MLPC a reçu un trophée « Responsible Care » décerné par l'UIC pour ses ateliers phénoliques.

Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL

S'enquiert de la particularité des projets distingués.

M. MAZZOLINI, MLPC International

Indique que des problématiques d'exposition des salariés ont été prises en compte et un nouvel atelier a été créé. En outre, les postures et l'exposition aux poussières ont été étudiées pour améliorer les conditions de travail.

M. GERBELOT, MLPC International

Présente des actions de sécurité et environnement réalisés en 2017. Il signale que le projet PPDN voie H202 sur le site de Rion-des-Landes devrait permettre de retrouver des résultats positifs.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

S'enquiert de la méthode utilisée pour capter les odeurs.

M. ANSELME, MLPC International

Répond qu'il s'agit de charbon actif.

M. GERBELOT, MLPC International

Explique que le projet Orchidée, dont le démarrage est prévu en 2019, vise à compenser l'arrêt de production de certains produits sur le site de Lesgor. Il implique des modifications au sein de l'usine.

Par ailleurs, il faudrait dorénavant utiliser des wagons de 54 tonnes pour l'approvisionnement en chlore du site de Rion-des-Landes. Le dossier est à l'étude et sera soumis à la DREAL. L'utilisation de ces wagons diminuerait les manipulations de moitié et augmenterait le volume de production.

Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL

Demande quel autre site du Groupe Arkema est concerné.

M. GERBELOT, MLPC International

Répond qu'il s'agit du site de Lannemezan. En outre, les wagons actuels ne tarderont pas à atteindre la limite d'âge.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Apprécie d'avoir pu disposer du dossier avant la réunion.

M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax

Demande des précisions sur le planning des projets présentés.

M. GERBELOT, MLPC International

Répond que la station de traitement des eaux démarrera en décembre et Orchidée en 2019. Par ailleurs, l'étude sur le remplacement des wagons sera menée en 2018. Il faut également tenir compte du traitement des métaux sur le site de Lesgor.

Bilan des inspections de la DREAL 2017

Mme DELMAS, DREAL

Indique que la visite du 17 mars a permis de vérifier que le site de Rion-des-Landes prend parfaitement en compte les aspects liés au vieillissement de ses installations.

L'inspection du site de Lesgor aura lieu lundi 27 novembre.

Les décisions individuelles concernent le projet PPDN du site de Rion-les-Landes. Se pose le problème de dégradation des iodures de sodium. L'exploitant a accepté de réaliser des essais sur leur traitement. Dans l'attente, les eaux sont traitées par la filière déchets.

Pour le site de Lesgor, l'efficacité du traitement par ozonation doit être vérifiée. Un nouvel arrêté préfectoral fixera les seuils de rejet en 2018

En ce qui concerne le site de Rion-des-Landes, il est indispensable d'établir un nouveau point sur l'état du milieu.

En outre, le projet Orchidée est en cours d'analyse par la DREAL.

Enfin, les révisions quinquennales des études de dangers des deux sites sont toujours réalisées.

M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax

S'enquiert d'éventuelles questions.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Souhaite que la commission visite le site de Lesgor.

M. GERBELOT, MLPC International

Suggère que la réunion se déroule à la Mairie de Lesgor.

M. MESPLEDE, Mairie de Lesgor

Répond que sa Mairie accueillera avec plaisir cette réunion.

M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax

Suggère d'y convier l'Agence de l'eau.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Demande si les membres du CHSCT de MLPC conserveront leurs prérogatives.

M. GERBELOT, MLPC International

Le confirme.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Suggère que cette particularité soit indiquée dans la présentation de l'année prochaine.

15 heures 10 - Clôture de la réunion

M. GIUDICELLI, Sous-Préfet de Dax

Remercie les participants pour la qualité des interventions et des échanges et clôt la réunion.